



TIR DE DEPARTAGE

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue Ile de France



Comité de Seine et Marne

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS

Club 1 : _____ **Club 2 :** _____

N°	TIREURS Club 1	Points		N°	TIREURS Club 2	Points	
		1er T	2è T			1er T	2è T
1				1			
2				2			
3				3			
4				4			
5				5			
6				6			
Total points 1er et 2ème Tour :				Total points 1er et 2ème Tour :			
TOTAL GENERAL :				TOTAL GENERAL :			

Club Vainqueur au Tir de Précision : _____

Déroulement de l'épreuve de tir

- Cercle de tir de 1 m de diamètre (cercle de placement de la boule cible)
- Cercle de lancer de 0,5 m de diamètre (cercle de lancer / position du tireur)
- Le tir s'effectue uniquement à la distance de 8 m sur 2 tours c'est-à-dire que chacun des 6 tireurs aura 2 boules à tirer
- Liste de 6 joueurs préétablie par les 2 capitaines avant le tir
- A chacun des 2 tours le tir s'effectue sur une seule boule placée au centre du cercle de tir en opposant 1 à 1, en alterné, les joueurs dans l'ordre de la liste
- La désignation de l'équipe qui débute le tir se fait par tirage au sort
- Les points sont comptabilisés par la table de marque par annonce de l'arbitre principal placé au cercle de la surface de tir après validation du tir (jugement des pieds dans le cercle) par le 2ème arbitre placé au pas de tir
- 1 point pour la boule touchée restant dans le cercle de tir
- 3 points pour la boule touchée et sortie du cercle de tir
- 5 points pour le carreau restant dans le cercle de tir
- L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points à la fin des 2 tours remporte le match
- En cas d'égalité après les 2 tours on procèdera à l'épreuve de tir appelée « mort subite » aux mêmes conditions que dans les 2 tours, sauf que le match est perdu par l'équipe qui aura, la première, simplement manqué la boule cible. Ceci à la condition évidente que chaque équipe ait tiré le même nombre de boules.